

— Il y a une fontaine minérale à Chavagnes-les-Eaux, aujourd'hui dépendante du territoire de Martigné-Briand. Les Romains connaissaient déjà l'efficacité de ses eaux.

— Il y a une fontaine minérale près d'Angers, nommée Lespervière (paroisse de Saint-Sylvain).

— Il y a une fontaine pétrifiante à Morannes.

— La fontaine Saint-Germain, au village de Grande-Claye, paroisse de Mûrs, est remarquable par l'abondance de ses eaux. On y va en procession tremper le bâton de la Croix pour obtenir de la pluie ; la procession n'est jamais de retour à l'église sans voir l'eau du ciel tomber !

— La fontaine des Vignes, sise dans la banlieue d'Angers est souveraine pour la guérison des yeux.

— La fontaine de Gireux est en grande renommée pour l'excellence de ses eaux.

— On prétend que les druides venaient puiser l'eau à la fontaine de Brozzay pour leurs sacrifices. Les pierres qui forment son bassin ont été, dit-on, apportées en ces lieux par des Celtes.

— On prétend que la fontaine de l'église Saint-Augustin a été obtenue miraculeusement par Saint Augustin, premier archevêque de Cantorbéry, lors de son voyage en Anjou. »

A Rochemenier, il se trouve à l'intérieur d'une cave une source intarissable en forme de cuvette. L'eau en est si limpide et si douce, qu'autrefois l'on venait s'y baigner pour la guérison des maladies de peau.

CHAPITRE V

TOUT PRÈS DE ROCHEMENIER

CHAVAIS (Commune de Denezé-sous-Doué)

Antique villa dont dépendait jusqu'au onzième siècle Saugré, le Pont-de-Varannes et le Mousseau. Centre d'un Canton (territorium) et d'une « viguerie » (vicaria) elle appartenait aux moines de Saint-Florent dès la fin du dixième siècle, non sans contestation toutefois avec les seigneurs du pays, à qui l'abbé fut forcé par transaction de céder Saugré et le Pont-de-Varannes (1055-1070).

Une chapelle y fut élevée, mais l'église et la paroisse se constituèrent, par l'influence des seigneurs laïcs, à Denezé qui

n'en était encore au treizième siècle qu'une dépendance. Le Domaine appartenait à la mense abbatiale et s'appelle encore « L'Abbaye » ou comme on dit dans le pays : « La Bouïe ». La chapelle, reconstruite en partie au quatorzième siècle, est un édifice carré auquel on accède par un escalier extérieur ouvrant sur une porte en accolade.

Elle est aujourd'hui fortement mutilée et l'intérieur, cloisonné en écuries, chambres et greniers, ne conserve de remarquable que sa belle voûte de châtaignier qui rappelle celle du Musée du cheval, au château de Saumur. Mais, telle quelle, malgré la disparition de sa grande rosace, malgré l'écurie qui envahit à mi-hauteur sa façade, elle garde élégante et fière allure.

Le bâtiment qui y attient est daté de 1644 et comprend un cellier immense aux poutres puissantes. A l'entrée de ce cellier un magnifique pressoir fabriqué par les moines eux-mêmes ; son énorme roue horizontale qui descend sur les madrillers, actionnée par un treuil vertical appelé « la mariée », sert encore aujourd'hui à écraser la vendange.

DENEZÉ-SOUS-DOUÉ

Le bourg de Denezé n'existe plus : la vie communale s'est concentrée au village de Mousseau. Là sont la mairie (1852), l'école, la cure à laquelle attient une chapelle, où le curé célèbre la messe tous les jours, baptise, marie et fait le catéchisme. L'église dédiée à Saint-Jean-Baptiste, reste isolée à cinq cents mètres de là, dans les terres, sans autre voisinage que le moulin sur le ruisseau de Varannes et ne s'ouvre que le dimanche. Cette église est belle.

C'est un curieux édifice (onzième siècle) d'une simple nef, un rectangle allongé, terminé par une abside ronde. A la face en pignon s'applique un portail carré, avec corniche supportée par six médaillons dont trois têtes d'hommes. Au-dessous, une large porte romane de cinq arceaux concentriques ; le plus petit nu à claveaux réguliers et chapiteau sur une courte colonne ; le second large avec claveaux réguliers, dont la clef porte la croix de consécration ; une bande de pommes de pin la sépare du quatrième, sculpté alternativement sur chaque claveau d'une tête d'homme ou d'écaillés de poisson ; le dernier enfin décoré d'une moulure en échiquier. Le transept est formé par deux arcs doubleaux énormes qui se continuent jusqu'à terre sans autres moulures qu'un étroit larmier en saillie. Au-dessus repose la tour carrée du clocher, percée sur chaque face de deux baies plein cintre avec colonnettes et surmontée d'une flèche octogonale en charpente, construite en 1713-1714, avec cloche datée de 1778.